DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

I. Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

II. Produit

Produit : DORVAL GLOBAL TRANSITION (part "R", capitalisation)

Initiateur : Dorval Asset Management, société de gestion du Produit

ISIN : FR001400E9H5

www.dorval-am.com

Appeler le 01 44 69 90 44 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Dorval Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Dorval Asset Management, qui appartient au Groupe BPCE, est agréée en France sous le numéro GP93008 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 15/09/2026.

III. En quoi consiste ce produit ?

1. Type

Ce Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

2. Durée

Ce Produit a été créé le 12/04/2023 pour une durée de 99 ans. Ce Produit peut être dissous ou fusionné avant cette échéance : dans ce cas, vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

3. Objectifs

Le Produit a pour objectif d'investir de manière durable à hauteur a minima de 90 % de son actif net, le solde pouvant être constitué de liquidités et/ou de dérivés de couverture. Il vise à favoriser le développement d'entreprises internationales qui apportent des solutions aux enjeux climatiques via leurs produits ou services, ou qui contribuent à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris.

Les investissements en actions du Fonds seront 100 % durables au sens de la réglementation SFDR et, au minimum à 75 %, conformes aux éco-activités définies par le label Greenfin. Le Fonds s'engage ainsi à limiter le potentiel de réchauffement de ses investissements d'ici 2100 à un niveau inférieur à 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Sur un horizon d'investissement supérieur à 5 ans, il vise une performance significative au travers d'une gestion fondamentale discrétionnaire axée sur la transition énergétique et écologique.

L'indicateur de comparaison a posteriori est l'indice Euronext Global Green Solutions Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR (code Bloomberg : EGGSPABN Index), dont les actifs sont sélectionnés pour être alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris, sans préjudice significatif aux autres objectifs ESG. Cet indicateur permet à l'investisseur d'apprécier la performance et le profil de risque attendus, sans que l'univers d'investissement du Fonds soit limité aux seuls titres de l'indice.

L'univers d'investissement initial est constitué d'actions internationales, notées sur des critères extra-financiers selon l'approche propriétaire de Dorval Asset Management. Il se décline en périmètre d'investissement (8 064 émetteurs) puis en périmètre investissable (2 460 émetteurs), après application des critères du label Greenfin, des politiques d'exclusion, de gestion des controverses et de l'élimination des émetteurs dont la note environnementale, sociale, de gouvernance et/ou la note synthétique ESG est sous les minimums fixés. Les données chiffrées sont au 31 décembre 2025. Le Produit peut être éligible aux contrats d'assurance-vie en unités de compte.

La construction et la gestion du portefeuille reposent sur : (a) la catégorisation des valeurs au sein de thématiques d'investissement porteuses ; (b) la sélection de valeurs au sein de ces thématiques, complétée par des titres retenus pour leur intérêt propre ; (c) la répartition des valeurs dans le portefeuille et la fixation de poids maximum, selon une méthodologie propriétaire combinant quatre analyses et notations : (1) une analyse thématique au sein des éco-activités afin de détenir plus de 75 % de l'actif net en valeurs d'éco-activités ; (2) une analyse de l'intensité verte, classant chaque émetteur en intense, dynamique ou neutre, avec un minimum de 25 % de l'actif net en sociétés « intenses » et au moins 75 % en sociétés « intenses » ou « dynamiques » ; (3) une analyse extra-financière des enjeux ESG jugés significatifs (émissions carbone, déchets, capital humain, données personnelles, conseil d'administration, respect des minoritaires, lutte contre la corruption) ; (4) une analyse financière.

L'approche est de type « Best-in-Universe », pouvant générer des biais sectoriels assumés. Les objectifs extra-financiers sont cohérents avec l'Accord de Paris. La méthodologie repose en partie sur des données de fournisseurs externes, non systématiquement vérifiées en profondeur par la Société de Gestion. L'analyse ESG place la gouvernance au cœur de l'évaluation et peut minimiser certains risques/opportunités sociaux ou environnementaux, davantage couverts par les deux premières analyses. La note synthétique issue des quatre analyses détermine la sélection des valeurs et leurs poids. Chaque analyse est révisée au moins annuellement et actualisée en continu selon les informations et événements (exclusions, controverses). Une analyse de l'équilibre sectoriel, géographique et des styles de gestion est réalisée, sans encadrer formellement la construction du portefeuille.

Le FCP est classé article 9 au sens de la réglementation SFDR.

Cet OPCVM est classé « Actions internationales » selon l'AMF. Le FCP peut détenir jusqu'à 10 % de son actif en parts et/ou actions d'autres OPC. L'exposition aux actions internationales de tous secteurs économiques et toutes tailles de capitalisation est de 80% minimum de l'actif net, dont jusqu'à 20 % en titres de marchés émergents ; 20% en obligations, instruments du marché monétaire et titres de créances, sans contrainte de sensibilité, zone géographique ou maturité, en « investment grade » ou « high yield », le risque de crédit étant évalué selon la méthodologie propre de la Société de Gestion. L'exposition aux actions de petites capitalisations est limitée à 10% maximum de l'actif net.

Le FCP peut recourir à des contrats futures ou options négociés sur des marchés réglementés ou organisés, ayant pour sous-jacents des actions, taux, devises ou indices, afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions, taux, change et indices. L'exposition au risque actions est limitée à 100 % de l'actif net et l'engagement global sur les dérivés à 100 % de l'actif net. Le Produit capitalise ses revenus. Le Produit capitalise ses revenus.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré jusqu'à 17h30 (heure de Paris) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant. Les règlements y afférant interviennent le deuxième jour de bourse ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue.

Le Produit n'ayant pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act Of 1933, il ne peut être offert ou vendu, directement ou indirectement, à des « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Regulation S » ou « Foreign Accout Tax Compliance Act » (FATCA).

4. Investisseurs de détails visés

Le Produit s'adresse à des investisseurs qui souhaitent disposer d'une allocation de leur investissement sur des acteurs engagés sur la transition écologique. L'investisseur s'expose aux marchés des actions internationales sur un horizon de placement minimum de 5 ans. Le capital n'est pas

garanti. Ce Produit s'adresse aux investisseurs qui souhaitent valoriser leur capital, et ayant une connaissance et une expérience de base et/ou intermédiaire et/ou avancée des marchés financiers.

Dépositaire : CACEIS Bank

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.dorval-am.com

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessous et sur son site internet www.dorval-am.com

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit sont disponibles en français auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : DORVAL ASSET MANAGEMENT – 31, avenue Pierre 1er de Serbie – CS71851 - 75781 Paris Cedex 16 ou à l'adresse électronique suivante : informations@dorval-am.com

IV. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

1. Indicateur de risque





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez ce Produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce produit est classé 4 sur 7, soit une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futures performances se situent à un niveau moyen et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI :

Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

Risque de liquidité : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les produits dérivés, futures ou options.

Soyez conscient que vous pouvez être impacté par un risque de change. En effet, la devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Les remboursements que vous recevrez seront effectués dans la devise de ce Produit qui pourra être différente de celle de votre pays, le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

2. Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants de votre remboursement.

Ce montant dépend également de la performance future du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario « Tensions » est le résultat issu d'une simulation d'une situation extrême, sans s'appuyer sur l'historique du fonds.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5 750 € -42,53 %	4 580 € -14,47 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 780 € -22,19 %	10 830 € 1,61 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 950 € 9,52 %	14 520 € 7,74 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	13 380 € 33,79 %	18 430 € 13,01 %

Le scenario défavorable est produit sur un investissement entre 12/2021 et 12/2022 pour la sortie après 1 an et entre 09/2024 et 08/2026 pour la sortie après 5 ans.

Le scenario favorable est produit pour un investissement entre 09/2023 et 09/2024 pour la sortie après 1 an et entre 12/2016 et 12/2021 pour la sortie après 5 ans.

Le scenario intermédiaire est produit pour un investissement entre 09/2019 et 09/2020 pour la sortie après 1 an et entre 06/2018 et 06/2023 pour la sortie après 5 ans.

V. Que se passe-t-il si Dorval Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

VI. Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

1. Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons considéré :

- Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR.

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,06 % avant déduction des coûts et de 7,74 % après cette déduction.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	215 €	1 630 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,15 %	2,32 % chaque année

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

2. Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se peut que vous payiez moins. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	L'incidence des coûts que vous payez lors de la sortie dans votre investissement. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se peut que vous payiez moins. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année. Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du Produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au Produit qui lui fournissent des services. 1,80 % de la valeur de votre investissement par an.	180 €
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. 0,35 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. La Société de Gestion prélève cette commission sur votre investissement en cas de performance positive et si le produit surpasse son indice de référence Euronext Global Green Solutions Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR (code Bloomberg EGGSPABN Index), calculé dividendes nets réinvestis. Elle prélève alors 20% de cette surperformance.	0 €

VII. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée minimale requise : 5 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement. Vous pouvez demander le remboursement partiel ou total de votre Produit à tout moment. Toutefois, si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque.

Le Fonds bénéficie de deux mécanismes de gestion de la liquidité visant à protéger les intérêts des porteurs. D'une part, un mécanisme de plafonnement des rachats ("Gates"), permettant si la situation l'exige et dans des circonstances exceptionnelles d'étaler les demandes de rachat sur plusieurs jours lorsque ces demandes excèdent le seuil de 5% de l'actif net du Fonds. D'autre part, un mécanisme d'ajustement systématique de la valeur liquidative ("Swing Pricing") visant à minimiser le coût de réaménagement du portefeuille en cas de mouvement de passif (souscriptions et rachats nets) important. La valeur liquidative est alors ajustée d'un facteur d'ajustement ("Swing Factor"). Des éléments d'information complémentaires sont disponibles dans le prospectus du Fonds.

VIII. Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un courrier à Dorval Asset Management à l'adresse suivante : 31, avenue Pierre 1er de Serbie – CS71851 - 75781 Paris Cedex 16.

IX. Autres informations pertinentes

Les performances passées de votre Produit représentées sous forme de graphique pour les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : www.dorval-am.com

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit sont accessibles via le lien suivant : www.dorval-am.com